

## **DRC4588 – Thèmes choisis de droit public**

### **DCL 6739 – Thèmes choisis en droit**

**Peter Oliver**

**Automne 2024**

**Mardi 8 h 30 à 11 h 20, FTX 401**

**Heures de bureau : Mardi 11 h 20 à 12 h 20, FTX 321**

## **Description du cours**

Examen de thèmes d'intérêt contemporain dans le domaine de droit public.

Il s'agit d'un cours avancé de droit public. Nous allons aborder plusieurs questions et enjeux d'intérêt, entre autres:

- l'interprétation constitutionnelle (p ex. l'interprétation bilingue, la théorie de l'arbre vivant, l'originalisme; l'importance du droit international et du droit comparé)
- *stare decisis* en droit public (p. ex. les arrêts *Bedford, Carter* et *Comeau*)
- le rôle des principes constitutionnels (p. ex. *Renvoi manitobain; Renvoi sur les juges provinciaux; Renvoi sur la sécession; City of Toronto*)
- l'architecture constitutionnelle (p. ex. *Renvoi relatif à la CSC, Renvoi relatif au Sénat*)
- le pragmatisme constitutionnel (p. ex. *Charte canadienne*; les arrêts *Doucet-Boudreau* et *British Columbia Lawyers*)
- la flexibilité constitutionnelle (p. ex. modification constitutionnelle; délégation; incorporation par renvoi; pouvoir de dépenser; la clause nonobstante, les conventions constitutionnelles)
- les enjeux constitutionnels et les cas pratiques (p. ex. autonomie gouvernementale autochtone (jugement de la Cour d'appel du Québec dans le *Renvoi sur la Loi fédérale concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*); les traités modernes; protection de l'environnement; droit et technologie, etc.)

## **Objectif du cours**

Les étudiant.e.s qui suivent ce cours vont élargir leurs connaissances et approfondir leur compréhension en droit public.

Les étudiant.e.s auront l'occasion de pratiquer leur expression orale et écrite dans le contexte du cours : participation, rédaction de blogues, présentations orales, travail final.

## Méthode d'enseignement

Séminaire.

Lecture des arrêts et de la doctrine et préparation de blogues.

Les étudiant.e.s vont préparer un blogue d'un maximum de 750 mots (aucun minimum) sur la matière étudiée dans le contexte de chaque cours. Seulement 4 des blogues seront évalués alors les étudiant.e.s auront le droit de soumettre des blogues plus courts et/ou plus simples pour les devoirs des autres semaines. Évalués ou non ces blogues serviront de notes de lecture et/ou de brouillons des descriptions des différentes matières qui feront éventuellement parties du travail final.

Les étudiant.e.s auront la possibilité de présenter leur travail final en classe et bénéficier des commentaires et suggestions des collègues (et du professeur). Cette présentation est facultative.

## Méthode d'évaluation

1. Aucun examen final; aucun examen de mi-session
2. Un mémoire de recherche soumis à la fin de la session (avant 16 h le dernier jour de la session) sur un débat ou enjeu abordé ou soulevé par le cours (sujet approuvé par le professeur) (minimum 5 000 mots, maximum 10 000 mots) -- 50 pour cent
3. Les 4 meilleurs blogues choisis par l'étudiant.e (maximum de 750 mots) -- 10 pour cent chaque pour un total de 40 pour cent (voir la description des blogues sous la rubrique **Méthode d'enseignement**)
4. Participation (la participation en classe, les blogues non-évalués (mentionnés sous la rubrique Méthode d'enseignement) (ne pas nuire à la note accordée pour la participation en classe) et la présentation orale du travail final (mentionnée sous 2.) (ne pas nuire à la note accordée pour la participation en classe) -- 10 pour cent

## Principaux instruments de travail

Toutes les lectures seront disponibles soit en suivant les liens hypertextes dans le Syllabus soit sur Brightspace.